

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Les Maisons familiales rurales Rural Family Houses Los hogares familiares rurales

Pierre Idiart

Numéro 3 (43), printemps 1980

Formation et éducation populaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034984ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034984ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Idiart, P. (1980). Les Maisons familiales rurales. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (3), 25–31. <https://doi.org/10.7202/1034984ar>

Résumé de l'article

Créées en 1935, dans le milieu rural français, les MFR ont réinventé une méthode d'éducation populaire très semblable à celle qui a suscité le « Réveil Scandinave » au XIX^e siècle. Luttant contre l'exode rural, indépendantes de l'État et de l'Église avec qui elles collaborent, les MFR se veulent autre chose qu'une école. Elles utilisent avec les jeunes, dès l'âge de 14 ans, des méthodes pédagogiques pour adultes, qui préfigurent ce que donneront la « formation permanente » et « l'enseignement programmé ». Le cadre de cette pédagogie est l'Alternance : 18 semaines de classe par an, mais l'essentiel de la formation est continu, hors de l'école. L'outil pédagogique est le Cahier d'exploitation : une monographie de la ferme où il vit et travaille, que le jeune rédige et discute avec son père, ses camarades, ses maîtres, pendant trois ans. L'exercice principal est l'Atelier : très tôt le jeune assume toute la responsabilité d'une culture ou d'un élevage, où il expérimente et innove, jusqu'à s'y procurer l'indépendance économique qui lui permet de préparer son installation de chef d'entreprise agricole. Le concept central de cette pédagogie est la Praxis, qui érige la pratique la plus traditionnelle en source de réflexion théorique et la méthode expérimentale.

Les Maisons familiales rurales

P. Idiart

En France, les MFR auront bientôt cinquante ans d'existence. Elles reçoivent annuellement 30 000 garçons et filles de 14 à 18 ans, dans 500 établissements. Elles ont formé la grande majorité des chefs d'exploitation familiale agricole actuellement actifs et elles continuent d'assurer la scolarisation du tiers de l'effectif national des élèves de l'enseignement professionnel agricole de cycle court dépendant du Ministère de l'Agriculture. Par leur demi-siècle d'histoire, les MFR offrent un exemple suggestif et riche d'enseignements, du devenir d'une initiative communautaire d'éducation populaire que son succès conduit progressivement à une institutionnalisation officielle, menaçante pour l'authenticité et le dynamisme de l'idéal qu'elle s'est donnée.

Dans le monde, les MFR ont essaimé leur formule d'éducation dans 20 pays, groupés en Association Internationale depuis 1975. Elles participent à des programmes d'alphabétisation, de développement rural, d'enseignement professionnel moyen, parfois étendus à des adultes mariés qui fréquentent la Maison Familiale en couple. Cette variété des applications de la formule MFR manifeste sa flexibilité qui en rend aisée l'adaptation aux besoins de formation les plus divers.

À l'origine, les MFR étaient la revendication d'un milieu rural français, qui y cherchait l'expression de ses refus et de sa réaction aux menaces d'acculturation et de marginalisation que contenait

pour lui le développement industriel et urbain, nourri d'exode de ses meilleurs éléments. En s'organisant et se structurant, les MFR ont réinventé une méthode d'éducation populaire très semblable à celle qui a suscité le « Réveil Scandinave » au XIXe siècle. Cette méthode lie aux refus communautaires d'ordre politique, des techniques pédagogiques audacieuses, une certaine idée de la culture, un système de relations sophistiqué. Il en résulte une action sociale, cohérente et efficace, qui fait l'attrait du mouvement des MFR, plus intéressant pour nous que le devenir de leur institution.

Les refus politiques

Quand on rêve de communautaire, on se berce volontiers de la nostalgie d'une douce convivialité, empreinte de chaleur humaine. Quand on regarde vivre une communauté, on s'avise que la solidarité n'y est pas d'une essence spéciale : elle naît, comme ailleurs, pour la lutte, et se forge par le combat.

Les MFR sont liées, au départ, à un réflexe de classe. De nos jours encore, c'est leur « base de classe » paysanne qui peut expliquer l'aisance de leur diffusion internationale, en dépit de la « distance » des sociétés où elles fleurissent. Mais toutes les classes sociales ne sont pas taillées sur le modèle ouvrier : le « populaire » est disparate, et ce n'est que par abus de langage qu'on peut l'identifier au « prolétariat ».

La victoire électorale du « Front Populaire » de 1936 en France réveille la conscience de classe paysanne en dramatisant l'opposition ville-campagne. Brusquement, en effet, grâce aux Assurances sociales, aux Allocations familiales, aux congés payés, aux conventions collectives, à la semaine de quarante heures, aux retraites, aux allocations de chômage, la condition ouvrière urbaine se transforme radicalement, perdant sa précarité et son insécurité prolétariennes. Aux yeux de l'imagination populaire, sinon tout à fait dans la réalité, il devient brusquement avantageux d'aller travailler en ville. Naguère encore, ce n'était que les « fainéants », les « têtes brûlés », les « pauvres types », qui quittaient le village, parce qu'ils n'y avaient pas « bonne réputation ». Désormais, ce sont les « malins » qui partent. Bientôt, ce seront les « meilleurs ». L'orientation professionnelle aidant, « cultivateur » devient plus que jamais synonyme de « retardé » ou « imbécile », enfermé dans ses « routines » et fermé au « progrès » de la vie moderne. Jusqu'en 1936, l'émigration des ruraux vers la ville était un exutoire avantageux pour le village : elle sélectionnait les membres de la communauté, maintenait localement le plein emploi, valorisait la stabilité et l'attachement au pays et aboutissait par le morcellement des communautés à multiplier les « carrières » de notable local. En 1936, ces fonctions franchissent un seuil critique et s'inversent. L'exode rural devient « l'ennemi ». Les MFR vont se donner pour premier objectif de « retenir les meilleurs à la terre », pour en faire sur place des « chefs paysans » qui sauveront la communauté de la ruine.

L'impact du « Front Populaire » sur les masses n'est pas le seul à craindre. Aux yeux des notables locaux, qui ont le flair politique, un autre danger se dessine, masqué et d'autant plus dangereux : la puissance de l'État échappe au contrôle des campagnes. Depuis 1789, ce sont les « paroisses » paysannes qui ont fait les élections, défait les monarchies et fondé les républiques. Avec la montée des socialistes et des communistes, appuyés sur les syndicats ouvriers pour déborder les radicaux, les cartes du pouvoir sont en voie de redistribution. Pour l'essentiel, c'était inévitable et c'est irrémédiable : les paysans ne sont plus la majorité de la population, et les agriculteurs sont voués à devenir

de plus en plus minoritaires et marginaux dans le corps électoral, pas seulement à cause du développement de la ville industrielle, mais tout autant en raison des progrès de l'agriculture qui se « machine » et entre dans la compétition des marchés internationaux, raréfiant l'emploi. On ne peut plus faire confiance aveugle à l'État, et l'on ne peut plus tenir en lisière son administration, puisqu'on n'a plus « barre sur eux ». Il va falloir retrouver en qualité de pouvoir ce qu'on a perdu de pouvoir par la quantité des suffrages, se faire valoir comme forcé d'appoint, jouer les « utilités » au plus fin. Les MFR vont miser sur deux tableaux politiques : elles seront résolument pour le « progrès agricole » contre les « routines », apôtre de la qualité professionnelle, auxiliaire direct des fonctionnaires de l'agriculture pour toutes les « expériences pilotes » et les « zones témoins » ; mais, dans le même temps, elles resteront farouchement attachées à « l'exploitation familiale » et à ses traditions, tenant victorieusement en échec la politique nationale de concentration foncière et d'industrialisation de la production agricole spécialisée ; elles iront jusqu'à professer ouvertement que leur fonction n'est pas de former des travailleurs pour l'agriculture, mais de se servir de l'agriculture pour former des hommes. Par ce biais, le milieu rural récupère un poids politique quantitatif que la division du travail professionnel lui ôte : la natalité rurale est beaucoup plus forte que la natalité urbaine, surtout dans les départements les plus « traditionalistes » où la famille patriarcale conserve sa vigueur ; il en résulte que les campagnes restent le « réservoir » de la main-d'oeuvre industrielle ; à défaut de garder pour elle tous ses enfants, au-delà du mariage ou du service militaire, l'exploitation familiale peut les élever tous, de la même façon, jusque-là, et c'est donc elle encore qui forme les « masses populaires » dans leur enfance et leur adolescence, même si ces masses sont destinées à devenir en majorité ouvrières et urbaines, une fois atteint l'âge adulte. Les paysans, qui ne dirigent plus le pays, conservent les clés de l'avenir parce qu'ils en fournissent la population. Bien paysannes en cela, les MFR se mettront au service de l'État tout juste assez pour pouvoir garder l'État à leur service.

Pour entrer en rapport de force avec l'État, un mouvement naissant a besoin d'appui, si enraciné qu'il soit dans une réalité communautaire et une

conscience de classe. Cet appui, les MFR le trouveront dans le syndicalisme agricole, lorsque celui-ci aura acquis un développement suffisant ; leur première forme d'organisation légale se donnera, du reste, une personnalité juridique de syndicat. Mais au départ, c'est l'Église catholique qui offrait le meilleur tuteur au développement, et de plusieurs façons : la garantie morale de sa hiérarchie comptait beaucoup pour les familles, et conciliait aux MFR la sympathie précieuse des mouvements familiaux ; l'Action catholique, qui venait de se doter d'une spécialisation Jeunesse agricole par la JAC et militait pour un « renouveau rural », rencontrait et épousait l'objectif de formation d'une paysannerie d'élite, cherchant dans le plus traditionnel le plus révolutionnaire, à la suite de Péguy... et du « Sillon » enfin dédouané par les « démocrates populaires » de sa condamnation de 1910 ; l'enseignement catholique, puissamment organisé, pouvait constituer une structure d'accueil toute prête ; au village, le curé était le seul notable qui puisse faire pièce au maire, au châtelain et à l'instituteur à la fois, et si contre lui on pouvait peu, en dehors de lui on ne pouvait rien, en matière d'éducation. Les MFR sont nées de l'entente d'un groupe de paysans bretons émigrés dans le sud-ouest avec l'abbé Granereau, curé de Sérignac-Péboudou, aumônier de JAC, affilié au « Secrétariat central d'initiative rurale » issu d'un « Cercle du Sillon », fondateur de syndicats agricoles dans le Lot-et-Garonne, bénéficiant de l'accord de son évêque, de l'aide de son doyen-archiprêtre et de l'assistance technique des cours par correspondance de l'École supérieure libre d'agriculture de Purpan. Les MFR se sont servies du tuteur. Elles n'ont jamais accepté de tutelle. Dès la seconde année de leur existence, l'installation de la « Maison Mère » de Lauzun fait émerger le conflit latent : les paysans se cotiseront pour affranchir leur projet de toute dépendance financière à l'égard du diocèse et de la direction de ses oeuvres. À la Libération, l'assemblée générale des « Maisons » décrètera que le Directeur ne peut être prêtre, que la « Maison » est ouverte au pasteur protestant aussi bien qu'à l'aumônier catholique ... ou à tout autre éducateur religieux. Plus tard, de longues et laborieuses tractations, entre l'Union nationale des MFR et la Commission rurale du secrétariat de l'épiscopat aboutiront au « Modus Vivendi » provisoire de 1954, plusieurs fois dénon-

cé, remanié, oublié enfin : la doctrine éducative des MFR en faveur de la liberté religieuse de penser était difficilement conciliable avec les encycliques pontificales.

On pourrait croire aujourd'hui que les relations des MFR avec l'enseignement privé catholique sont restées tendues, en raison des séquelles de la « déconfectionnalisation ». On ne peut pas affirmer qu'il n'en est rien. Mais ce n'est pas le fond du débat. De la même façon, c'est à tort qu'on limiterait au caractère « privé » des MFR l'explication de l'hostilité des partisans de « l'école laïque ». En fait et au fond, les MFR mettent dans le même sac l'école privée et l'école laïque, les concurrencent et s'en font des adversaires, parce que ce sont des écoles. Les MFR se veulent « autre chose » qu'une école. Leurs assemblées générales des années 60 ont connu plusieurs débats passionnés autour d'une alternative cruciale pour elles : la scolarité obligatoire se trouvant prolongée jusqu'à 16 ans, fallait-il continuer à admettre les jeunes en MFR à partir de 14 ans, au risque de passer pour une école, ou bien fallait-il rejeter après 16 ans la formation des jeunes en MFR, au risque de perdre les masses et de transformer en culture d'élite une éducation populaire ? Les MFR ont préféré le risque de passer pour une école. Elles le vivent mal. Leurs concurrents publics et privés ne le vivent pas mieux : ils ont obtenu en 1969, sous prétexte d'un projet de « carte scolaire » jamais ratifié officiellement, que la création de nouvelles MFR soit arrêtée administrativement à un « numerus clausus » de 500 environ, correspondant au « statu quo ».

Les audaces pédagogiques

Dans la méthode éducative inaugurée en 1935 et qui devait se nommer bientôt « Formule de Lauzun », on trouve déjà l'essentiel de la pédagogie des MFR, mais en germe seulement, ou plutôt sous la forme d'une recherche expérimentale qui s'emploie à faire de nécessité vertu. Il faudra attendre 20 ans, presque l'expérience d'une génération entière, pour que les MFR se découvrent elles-mêmes comme ayant innové sous la contrainte et quasiment par subterfuge, une démarche qui séduit les plus hautes autorités de la pédagogie en Sorbonne, parce qu'elle préfigure tout ce que l'on se prend à espérer de la « formation permanente », et

en même temps de « l'enseignement programmé » ajusté à la progression d'adolescents.

Le cadre organique de la pédagogie MFR, c'est l'*Alternance*. La formation s'étale sur toute l'année, et même du lever au coucher, mais les élèves ne se retrouvent dans l'école qu'une semaine sur trois, d'octobre à mai, avec guère plus de 4 heures par jour de classe. Que peut-on prétendre apprendre en si peu de temps? Terrible question qui ébranlera les « Moniteurs » des MFR eux-mêmes, surtout après qu'ils se verront astreints à suivre des programmes officiels de scolarité obligatoire. Les adversaires ont beau jeu de taxer les MFR « d'enseignement au rabais ». Pourtant, dès le départ et jusqu'à nos jours, les MFR n'ont pas cessé d'apporter de multiples façons la preuve irréfutable statistiquement que « le temps ne fait rien à la chose », du moins le « temps en classe ». En peu de temps, les jeunes apprennent vite et beaucoup, autant qu'en beaucoup de temps : il suffit qu'ils soient intéressés et qu'ils veuillent apprendre. Éveiller la curiosité, susciter le désir d'apprendre, c'est à cela que les MFR accordent le plus de soins et de temps, mais par d'autres moyens que la classe. La classe elle-même s'ingénie à ne fournir que les réponses qui posent des questions, guidée par des « fiches pédagogiques » de plus en plus ciselées. Finalement la classe n'apprend qu'à apprendre, et on apprend ailleurs.

L'outil technique de la pédagogie MFR, c'est le *Cahier d'exploitation*. Ce « cahier d'écopier », l'élève mettra trois ans à le remplir, non pas en classe, mais à la maison : Il contient la monographie détaillée, riche de concret vécu, savante dans ses calculs, de l'exploitation agricole où lui-même travaille aux côtés de son père, quand il n'est pas en classe ; là, il observe en agissant ; il réfléchit en discutant ; il calcule et vérifie ce qui est contestable, matière à disputes, ou simplement à divergences d'opinion. Le père, évidemment, fait plus que jeter un oeil distrait sur ce « cahier » qui met en cause sa façon de faire d'agriculteur : il ne tient pas du tout à ce que le « cahier » explique mal ou contienne des sottises, car ce « cahier », l'élève l'apporte avec lui en classe, pour le montrer aux copains, le comparer au leur, prendre à témoin le « moniteur » et le faire juge du bien et du mal, de la routine et du progrès, pour tout ce qu'on fait chez lui, différemment de ce que fait le voisin, pour des raisons qu'on croit bonnes. La « mise en commun » des Cahiers d'exploitation, par

groupes, est du temps d'école sans être du temps de classe ; le moniteur n'y intervient guère, sauf pour modérer les passions, corriger le français et l'orthographe. À la classe qui suit, le moniteur n'a pas besoin de requérir l'attention pour expliquer le calcul algébrique ou géométrique, la formule chimique ou comptable, l'expérience physique ou la découverte biologique, la géographie des sols et les mécanismes de marché, qui mettent fin aux discussions par le verdict de la connaissance scientifique. Mais la discussion qui prend fin à l'école, renaît à la maison, et de l'exploitation paternelle, elle essaime dans le village pour retentir au bistrot. Toute la communauté a une oreille à l'école, et un oeil sur le moniteur : pas question qu'il tripote un langage compliqué pour envelopper des sornettes. D'ailleurs, le moniteur prudent évitera de trancher les questions délicates, même au nom de la science et du progrès : il invitera plutôt une compétence locale reconnue à venir en classe, ou à accueillir les élèves pour une « visite » ou un « stage » de démonstration.

L'exercice principal de la pédagogie MFR, c'est l'*Atelier*. Sous ce vocable, il faut entendre la partie de l'exploitation familiale dont la gestion est confiée à l'élève. Dès sa première année en MFR, il ne lui est pas demandé d'aider seulement et d'imiter : il faut qu'il dirige et qu'il innove, en expérimentant une culture ou un élevage, dont il devient responsable. À mesure qu'il grandit et se forme professionnellement et humainement, l'Atelier prend de l'importance ; normalement, au bout de trois ans, l'élève devenu « ancien » peut vivre de son Atelier et y préparer son mariage et son « installation ».

Le concept fondamental de la pédagogie MFR, c'est celui de *Praxis*. La pratique n'y est pas application d'une théorie pré-conçue et pré-apprise. Elle vient d'abord. La connaissance s'acquiert par réflexion sur l'expérience ; elle permet ensuite de corriger et de parfaire l'agir initial, à condition encore que l'expérimentation ait validé l'hypothèse d'amélioration. Le savoir traditionnel n'est pas snobé : il est recueilli avec piété, mais pour être aussitôt passé au crible de la critique. Sur l'exploitation familiale, entre le père et le fils, tous deux en MFR, l'un en classe et l'autre dans l'association, le conflit entre générations se règle à coup de « méthode expérimentale ». Élève, père et moniteur s'enseignent réciproquement, diversement attelés à

la même recherche de perfectionnement, en équipe.

La principale difficulté de la pédagogie des MFR, et qui peut lui faire obstacle, c'est de « mettre les gens dans le coup ». On la rencontre peu chez les élèves. Il faut vaincre des résistances et des malentendus chez les parents ; avec du temps et de la patience, on y arrive. Les plus durs à convaincre ce sont les enseignants ; avec ceux du dedans, les moniteurs, il faut recommencer inlassablement, et c'était plus facile au bon vieux temps où l'on n'était moniteur que 7 ou 8 mois sur 12, et le reste de l'année employé aux champs ; avec ceux du dehors, les « professeurs », il n'y a rien à faire, et quand ils s'essaient à l'Alternance, ils la pratiquent à l'envers, parce qu'ils croient que l'idée est plus vraie que la chose, et qu'on apprend avant de faire. Il est difficile de faire admettre au Ministère de l'Agriculture que le temps passé sur l'exploitation familiale est un temps de formation. Il est impossible de faire admettre au Ministère de l'Éducation que les « parents exploitants » et les « maîtres de stage » ont une responsabilité pédagogique égale sinon supérieure à celle des enseignants diplômés. Pour les MFR, c'est pourtant là l'essentiel, et sur cet essentiel le combat continue, et même redouble.

Si le différend n'était que pédagogique, on pourrait le trancher expérimentalement. Mais ses racines plongent plus profond, jusqu'au rapport de l'homme avec son savoir et son métier.

Une culture populaire existe

« Formation humaine complète », c'est le slogan des MFR, et depuis toujours leur ambition. Dès 1936, la première brochure de propagande parlait de « formation intégrale des futurs chefs paysans » et la détaillait en : a) formation intellectuelle d'abord, mais « avec des devoirs composés en silence, même quand le moniteur est absent »... devoirs corrigés par les camarades qui votent la note ; b) formation sociale et familiale, par le partage des servitudes de l'internat et par l'élection à tour de rôle d'un « chef de jeu » qui fait l'apprentissage de la dynamique de groupe en position de leader contesté et jugé ouvertement sur ses performances ; c) formation récréative, car « dans tous les coins perdus de la Terre de France... c'est aux jeunes de créer la joie au foyer et au centre communal, artistes ingénieux,

capables de s'accommoder des scènes de fortune... d'organiser, de toute pièce, de grandes fêtes rurales... » ; d) formation religieuse qui « contribue à tremper les caractères et... parachève l'homme complet : une volonté consciente et résolue à tous les sacrifices pour la cause ». Et par cause, il faut entendre ici celle de la paysannerie autant que celle de l'Église, car la religion de l'abbé Granereau est celle de militants qui font de la JAC pour se préparer à faire du syndicalisme et de la politique.

L'unité de cette formation réside en ce qu'elle est une éducation du jugement critique et de la volonté militante, susceptible de porter ses fruits dans tous les domaines où elle trouve un terrain d'apprentissage : pratique professionnelle novatrice, spiritualité exigeante du couple et de la famille, prise de responsabilités sociales et politiques, animation de groupes et de communauté.

Le temps a passé. Les objectifs ont remodulé leur expression. L'ambition reste la même. L'environnement social est devenu moins propice. Certes, la vie de groupe est restée très importante pour la « Maison » : ce qui séduit d'abord les nouveaux, et le plus, statistiquement, c'est « l'ambiance de camaraderie ». Il faut dire que l'Alternance autorise une pédagogie de riche : les « classes d'année » qui se succèdent de semaine en semaine, dans la « Maison », sont à peine de 20 à 30 jeunes, qui ont à leur disposition tout l'équipement et tout l'encadrement. Cependant, l'internat n'est plus ce qu'il était, parce que les moniteurs ont conquis l'indépendance de leur vie familiale et ne consacrent plus aux jeunes, tous en même temps, toutes leurs soirées. Ce qui a le plus changé, cependant, c'est le lieu privilégié de la formation humaine complète : le village n'est plus la communauté que la JAC animait ; par l'exode d'abord, et ensuite par la prolongation de la scolarité, spécialisée, dispersée, le village s'est vidé de ses jeunes, et en même temps de ses capacités éducatives.

La formation humaine complète essaie de survivre, un peu comme en vase clos. C'est beaucoup plus difficile. La mode de l'écologie et le regain du régionalisme vont peut-être aider à passer le cap.

Le système de relations

Tout l'édifice des MFR repose sur l'*Association*. D'un pays à l'autre, même si la classe paysanne garde internationalement les mêmes réflexes, les politiques changent, les pédagogies s'adaptent, les cultures divergent. L'Association, elle, demeure. La seule consigne que les MFR de France imposent à leurs émules de l'étranger, c'est qu'il faut constituer d'abord une association de parents responsables *de tout*, avant d'ouvrir une « Maison » et d'y tenter quoi que ce soit. À la limite, la formation MFR peut être n'importe quoi, pourvu qu'elle ne soit rien d'autre que la formation que des parents ont décidé ensemble de donner à leurs enfants, en unissant leurs volontés et leurs ressources pour s'en procurer les moyens, qui restent sous leur contrôle, démocratiquement, *pour tout*.

Chaque « Maison » est indépendante, parce que chaque Association est souveraine. Les groupements de Maisons, au niveau « fédéral » du département, au niveau « régional » tardivement institué pour répondre à la régionalisation française des collectivités locales, au niveau de « l'Union Nationale », ne sont que des niveaux d'organisation. Ces niveaux sont indispensables pour que les MFR puissent dialoguer avec les interlocuteurs institutionnels qui, eux, sont organisés de façon hiérarchique et centralisée. Mais, de l'intérieur, les MFR vivent une expérience aussi authentiquement fédérale qu'elle peut l'être. Tous les Conseils d'Administration fédéraux, du département à l'Union, en passant par les régions, sont des émanations des Conseils des Maisons. L'Assemblée générale nationale annuelle est préparée par un « programme de travail d'hiver » distribué à tous les membres. Un bon indice : la Convention collective des cadres donne les barèmes de salaire des moniteurs et autres personnels, mais personne à Paris ne peut savoir combien touche le Directeur de telle Maison, et tout le monde sait que la compétition entre Maisons est parfois serrée pour gagner le directeur ou le moniteur qu'on se dispute.

Il y a bien une *doctrine MFR*, dont l'Union Nationale est garante et qu'elle inculque aux « Cadres » qu'elle forme. Une « Maison » qui dévierait sur l'essentiel peut perdre la « reconnaissance » que l'Union Nationale dispense et qu'elle renouvelle par tacite reconduction au terme

« d'inspections » périodiques. Cela s'est vu. Mais on entend aussi « l'hérésie » s'exprimer aux Assemblées générales. La « doctrine », pour autant qu'elle existe, a connu des « tournants ». Le plus dramatique a abouti au schisme, et les MFR ont été, non pas reniées, mais quittées par leur fondateur, l'abbé Granereau. Un autre « tournant » s'est soldé par la démission inopinée du Directeur de l'Union nationale. Du sommet à la base, et de la base au sommet, la doctrine circule.

Les conflits de responsabilités et de pouvoir les plus délicats à gérer sont ceux qui peuvent éclater entre les Conseils d'administration formés de bénévoles, élus par les parents et les anciens, membres de l'Association, et leurs employés, techniciens salariés, cadres directeurs, moniteurs, maîtres de stage, maîtresses de Maison. Ce genre de conflits n'est pas propre aux MFR. Il se rencontre dans la plupart des services sociaux institués par des associations. Les MFR lui ont cherché une solution en donnant aux délégués des cadres le tiers des voix délibératives de l'Assemblée générale nationale. Les moniteurs estiment que, parmi ces délégués, les directeurs sont sur-représentés. Au-delà de la communauté de base, le système électoral a du mal à atteindre au consensus. On a remis en chantier un « statut des cadres », mais en commençant par un « programme d'hiver » de retour aux sources historiques, pour reformuler les principes de l'unité d'action dans le partage des responsabilités et la clarification des objectifs.

Le problème le plus lancinant, le moins résolu parce que les Associations ne parviennent pas à s'en faire une opinion opératoire, et le plus grave sans doute pour l'avenir des MFR et du milieu paysan, c'est celui qu'on invoque en dernier, ici comme ailleurs : la formation des filles, dont on aime mieux ne rien dire, tant il faudrait en parler. En 1936, c'était tout simple : la MFR pour les filles était une « école ménagère » améliorée, et tout le monde était content. Depuis, il y a eu le féminisme, l'exode féminin triple de l'exode masculin qui laisse les petits exploitants voués au célibat ou à épouser une femme fonctionnaire, la disparition des tâches de la fermière dans la modernisation de l'exploitation, le confort ménager qui commence par soulager et distraire et puis distille l'ennui, la proportion des MFR Filles qui ne cesse de diminuer en dépit, ou à cause, de leur ouverture sur les professions médico-

sociales et le secrétariat, les démissions en cascade des directrices de MFR, qui doivent être remplacées par des directeurs. Depuis dix ans et plus, c'est le tunnel. Une vague lueur d'espoir : une « agriculture féminine » renaît, ici et là ; on a de nouveau des candidates pour les directions de MFR Filles, et même pour les « Maisons mixtes ». Une hypothèse : il existe en Afrique un féminisme traditionnel paysan, qui s'exprime vigoureusement dans quelques « Maisons » ; il y aurait peut-être des leçons à aller y chercher.

En France, pendant que les MFR formaient 10 000 agriculteurs, l'agriculture en perdait 100 000. Les MFR voulaient modeler l'avenir. N'ont-elles été que le combat d'arrière-garde d'une classe en voie d'extinction ? On peut se le demander en lisant l'amenuisement des exploitations qui pourraient, au mieux, dans 20 ans, se stabiliser autour de 300 000. De toutes façons, alors, 500 MFR ce sera trop. Que faire ?

En attendant, l'Association internationale relaie le message du mouvement. Et puis, il y a maintenant des « communautés de quartier », où se rencontrent des ouvriers qui commencent à vouloir que leurs enfants soient ouvriers comme eux, et qui se tournent vers les MFR pour apprendre d'elles comme on peut devenir un « homme complet », sans cesser d'être ouvrier, mais en s'appliquant à l'être mieux et davantage.

S'il ne reste plus assez de paysans à former, la

« Formule de Lauzun » pourra encore trouver à former des hommes... autant que des communautés pourront lui en apporter. Car c'est la communauté qui fait la Maison Familiale, et non l'inverse : chaque modèle social a l'école qu'il mérite.

Pierre Idiart
Université de Provence
Aix-en-Provence

Références bibliographiques

Le Document agricole, n° 1, octobre 1936, Correspondance périodique du Secrétariat central d'initiative rurale, Paris XVe (Archives des MFR).

André Duffaure et Jean Robert, *Une méthode active d'apprentissage agricole : les cahiers de l'exploitation familiale*, préface de R. Cousinet, Paris, E.A.M. éditeur, 1955.

Jacques Bonniel, *La Réussite scolaire dans le cadre d'une institution privée de formation : le cas de l'Union nationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (U.N.M.-F.R.E.O.)*, enquête financée par le C.O.R.D.E.S. sous la responsabilité scientifique de Philippe Bernoux, Caluire, éd. Économie et Humanisme, 1972.

Daniel Chartier, *Naissance d'une pédagogie de l'alternance*, mémoire de maîtrise en Sciences sociales de l'Institut coopératif (VIe) section de l'École Pratique des Hautes Études), édité par la revue *Mésonance*, Paris, 1978.

Le Lien, bulletin mensuel de liaison entre les Maisons familiales rurales, trois séries et numéros spéciaux, depuis 1950, U.N.M.F.R.E.O., 59, rue Réaumur, Paris 75002.